

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

Ministère de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation

Institut de Recherches Médicales
et d'Études des Plantes Médicinales



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

Ministry of Scientific
Research and Innovation

Institute of Medical Research
and Medicinal Plants Studies

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/IMPM/2026 DU 09 JUIN 2026 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU A
L'INSTITUT DE RECHERCHES MEDICALES ET D'ETUDES DES
PLANTES MEDICINALES (IMPM)**

MAITRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GENERAL DE L'IMPM

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'IMPM

EXERCICE : 2026

IMPUTATION : 60-192-474-73-11-10-222100

PIECE N°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Article 1^{er} : Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, exercice 2026, le Directeur Général de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel et mobilier de bureau de l'Institut.

Article 2 : Consistance des prestations

- Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :
 - Fauteuils secrétaires ;
 - Chaises visiteurs ;
 - Fauteuils agents ;
 - Chaise de bar 100/A38 ;
 - Canapé de 03 places ;
 - Table basse Guéridon rectangulaire.

Article 3 : Allotissement

Le matériel de bureau objet du présent Avis d'Appel d'Offres est reparti en un lot unique : l'acquisition du matériel et mobilier de bureau à l'IMPM.

Article 4 : Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **13.000.000 (Treize millions) francs CFA**

Article 5 : Délai et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de 45 jours à l'IMPM.

Article 6 : Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à tous les fournisseurs locaux, juridiquement et financièrement autonomes installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans la fourniture du matériel bureau.

Article 7 : Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'IMPM, exercice 2026, imputation : 60-192-474-73-11-10- 222100.

Article 8 : Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **hors ligne**.

Article 9 : Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO dont le montant s'élève à **200 000 F CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Les cautionnements émis dans le cadre des marchés sont constitués à 100% et sont consignés en numéraires à la Caisse de Dépôts et de Consignation (CDEC).

Article 10 : Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule des Marchés Publics de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) Yaoundé, Tél. : 696 11 14 23/675 12 29 93, dès publication du présent Avis.

Article 11 : Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent Avis, à la Cellule des Marchés Publics de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM) Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (Cinquante mille) francs CFA** payable dans le compte spécial **CAS-ARMP N°335988** ouvert à la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, Téléx, E-mail.

Article 12 : Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés Publics de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM), au plus tard le **06 juillet 2026 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/IMPM/CIPM/2026 DU 09 JUIN 2026 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL
ET MOBILIER DE BUREAU A L'INSTITUT DE RECHERCHES MEDICALES ET
D'ETUDES DES PLANTES MEDICINALES (IMPM)»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Article 13 : Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Article 14 : Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **06 juillet 2026 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IMPM dans la salle de réunion sise à la Direction Générale de l'IMPM/Ngoa-Ekélé, dans l'enceinte du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Chaque soumissionnaire est tenu d'assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires :

- 1) de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;
- 2) de la non -production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- 3) des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- 4) du non-respect de 5 critères essentiels ;
- 5) de l'absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagnées de catalogue dessin ou fiche technique ;
- 6) du non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent Dossier d'Appel d'Offres, le cas échéant ;
- 7) de l'absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signé ;
- 8) du non-respect de 70 % des spécifications techniques mineures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent Dossier d'Appel d'Offres, le cas échéant ;
- 9) de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signé;
- 10) de l'absence de la fiche d'informations techniques sur les fournitures ;
- 11) de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur :

- 1) La présentation de l'offre ;

- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Capacité financière ;
- 4) Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et ST paraphés et signés à la dernière page) ;
- 5) Le personnel, le cas échéant ;
- 6) Le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique ;
- 7) Planning et délai de livraison ;
- 8) Période de garantie.

Article 16 : Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre financière sera évaluée la moins-disante.

Article 17 : Nombre maximum de lots

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique

Article 18 : Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des plis.

Article 19 : Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de l'Institut de Recherches Médicales et d'Etudes des Plantes Médicinales (IMPM), BP 13033-Yaoundé, Tél. : 696 11 14 23/675 12 29 93.

Yaoundé, le

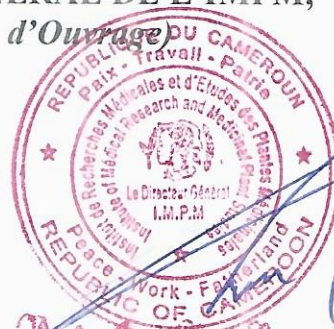
09 JUIN 2026

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'IMPM,

(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- Maître d'Ouvrage ;
- PCIPM ;
- ARMP-CE ;
- Affichage /Archives.



Prof. Jean-Louis Essame Oyono



Ministère de la Recherche
Scientifique et de l'Innovation

Ministry of Scientific
Research and Innovation

Institut de Recherches Médicales
et d'Études des Plantes Médicinales

Institute of Medical Research
and Medicinal Plants Studies

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

Open National Invitation to Tender in Emergence Procedure
N°002/AONO/CIPM/IMPM/2026 of 9th June 2026 for the acquisition of equipment and
office furniture in Institute of Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM)

Financing: IMPM/Public Investment Budget
Fiscal year: 2026

Article 1: Subject

After having asked and obtained ad hoc investment support from IMPM, fiscal year 2026, the Director General of the Institute of Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM) is launching a National Call for Tenders for the acquisition of equipment and office furniture in IMPM.

Article 2: Scope of services

The services covered by this invitation to tender include:

- secretary armchairs;
- visiting chairs;
- agent armchairs;
- bar chair 100/A38 ;
- 3 seater sofa ;
- rectangular pedestal coffee table.

Article 3: Allotment

This computer stock subject to this consultation has set off in a single lot: **acquisition of equipment and office furniture in Institute of Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM).**

Article 4: Estimated cost

The estimated cost of the services is **13,000,000 (Thirteen million) CFA Francs.**

Article 5: Deadline and place of delivery

The time limit for the supply is **45 Days** at IMPM's General Directorate/Ngoa-Ekélé, within the Ministry of Scientific Research and Innovation

Article 6: Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is open on equal terms to all local, legally and financially autonomous suppliers established in Cameroon and with proven experience in the supply of office equipment.

Article 7: Financing

The supplies covered by this Invitation to Tender shall be financed by IMPM's Public Investment Budget for the fiscal year 2026 on line 60-192-474-73-11-10- 222100

Article 8: Submission mode

The submission mode retained for this consultation is offline.

Article 9: Submission bond

Each tendered must attach to her administrative documents a submission bond acquitted by hand delivered by the minister of finance for an amount of **200 000 CFA Francs** and valid 30 days on the

date of validity of the offers. The guarantees issued within the framework of the markets are made up of 100% and are recorded in cash at the deposit and consignment fund (CDEC).

Article 10: Tender documents

The tender documents August be consulted during working hours at the Public Procurement Unit of the Institute of Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM) Yaoundé, Tel: 696 11 14 23/675 12 29 93, as soon as this notice is published.

Article 11: Acquisition of the bidding documents

The bidding documents August be obtained during working hours from the time of publication of this Notice, from the Public Procurement Unit of the Institute for Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM), Yaoundé, on presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum of **50,000 (Fifty thousand) CFA francs** payable into the special **CAS-ARMP account N°335988 opened at BICEC**, representing the cost of acquiring the bidding documents. The receipt must specify the number of the invitation to rolling. When collecting the file, bidders must register, leaving their full address: PO Box, Telephone, Fax, Telex, E-mail.

Article 12: Submission of bids

Each bid, written in French or English in seven (07) copies, that is, one original and six (06) copies marked as such, must reach the Public Procurement Unit of the the Institute of Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM), not later than **2 pm** local time on **6th July 2026** and must bear the inscription:

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCE PROCEDURE N°002/AONO/CIPM/IMPM/2026 OF 9th June 2026 FOR THE ACQUISITION OF OFFICE EQUIPMENT IN INSTITUTE OF MEDICAL RESEARCH AND MEDICINAL PLANTS STUDIES (IMPM) STRUCTURES”

“TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDERS OPENING SESSION”

Article 13: Admissibility of offers

Administrative parts, the technical and financial offers must be in different separate envelopes and a closed fold.

Article 14: Opening of bids

The bids will be opened once, on **6th July 2026** at **3 pm**, by the IMPM's Internal Contract Award Commission in the meeting room located at IMPM's General Directorate/Ngoa-Ekélé, within the Ministry of Scientific Research and Innovation.

All bidders are required to attend this opening session or be represented by a duly authorised person of their choice who is fully familiar with the file.

Article 15. Evaluation criteria

Article 15.1. Eliminary criteria:

- 1) Absence of the bid bond at the bid opening;
- 2) Failure to produce within 48 hours any part in the administrative file deemed to be non-compliant or missing at the bid opening (except for the bid bond);
- 3) False declarations, fraudulent operations or falsification of documents;
- 4) Non-compliance with 5 essential criteria;
- 5) Absence of colour leaflets in the original and all copies accompanied by catalogue, drawings or technical data sheets produced by the manufacturer;
- 6) Failure to comply with any of the major technical specifications specified in the Description of the Supplies of this Tender Documents, where applicable;
- 7) Absence of the Integrity Charter duly completed and signed;
- 8) Failure to comply with 70% of the minor technical specifications indicated in the Description of the Supplies of this Tender Documents, where applicable;
- 9) Absence of Technical Information Sheet on the supplies;
- 10) Absence of commitment statement to comply with environmental and social clauses;
- 11) Absence of a quantified unit price in the financial bid.

Article 15.2. Essential criteria

The essential criteria for supplier qualification will relate, by way of indication to:

- 1) Presentation of the offer;
- 2) references of the tenderer;
- 3) Financial capacity;
- 4) Proof of acceptance of the contract conditions (SAC and TC initialed and signed on the last page);
- 5) Staff, if applicable;
- 6) After-sales service (availability of spare parts, repair workshop, technical staff, etc);
- 7) Delivery schedule and deadline;
- 8) Warranty period.

Article 16: Conformity of bids

Any bid that does not comply with the requirements of the Tender Documents will be declared inadmissible.

Article 17: Maximum batch number

This consultation is a unique lot

Article 18: Bid validity period

Bidders shall remain bound by their bids for a period of ninety (90) days from the date of the opening of tenders.

Article 19: Additional information

Further information August be obtained during working hours from the Public Procurement Unit of the Institute of Medical Research and Medicinal Plants Studies (IMPM), PO 13033, Yaounde, Tel: 696 11 14 23/675 12 29 93.

Yaounde, the **09 JUN 2026**

DIRECTOR GENERAL OF IMPM,
(Project Owner)

Copies :

- Project owner;
- PCIPM ;
- ARMP-CE;
- Notice board/Archives



Prof. Jean-Louis Essame Oyono